

Calendrier de dépôt des dossiers de demande de financements pour une mobilité internationale - Mobilités longues (supérieures à 1 mois) – année universitaire 2026/2027

Les formulaires pour les bourses de stage à l'étranger doivent être demandés par e-mail (boursestage.inter@univ-littoral.fr) en précisant la destination (pays), le statut (boursier ou non du CROUS) et la durée du stage. Le formulaire pour les bourses d'études es envoyé directement aux étudiants sélectionnés pour une mobilité d'études.

Les dates de dépôt à la DRI de l'ULCO sont à respecter impérativement. Les dossiers reçus incomplets ne seront pas examinés en commission d'attribution.
En tant que candidat à un financement, vous devez déposer vous-même votre demande à la DRI.

Date retour dossier Dispositif de bourse	20/08/2026 inclus *	12/11/2026 inclus *	14/01/2027 inclus *	11/03/2027 inclus *	13/05/2027 inclus *	10/06/2027 inclus
Bourse Mermoz du Conseil Régional Hauts de France Etudes et stages	Etudes : au 1 ^{er} semestre ou pour l'année universitaire 2026/2027 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/26	Etudes : départ au 2 nd semestre 2026/2027 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/12/26 et le 31/01/27	Etudes : départ au 2 nd semestre 2026/2027 (cas exceptionnel) ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/27	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/27	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/27	*Commission exceptionnelle, si nécessaire, pour les étudiants ayant déposé leur dossier hors délais.
Aide à la Mobilité Internationale (AMI) Etudes et stages	Etudes : départ au 1 ^{er} semestre ou pour l'année universitaire 2026/2027 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/26	Etudes : départ au 2 nd semestre 2026/2027 ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/12/26 et le 31/01/27	Etudes : départ au 2 nd semestre 2026/2027 (cas exceptionnel) ; Stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/27	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/27	Stages uniquement, commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/27	
Erasmus+ études	Départ en mobilité au 1 ^{er} semestre ou pour l'année universitaire 2026/2027	Départ au 2 nd semestre 2026/2027	Départ au 2 nd semestre 2026/2027, cas exceptionnel	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Erasmus+ stage	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/09 et le 30/11/26	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/12/26 et le 31/01/27	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/02 et le 31/03/27	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/04 et le 31/05/27	Pour les stages commençant à une date comprise entre le 01/06 et le 30/08/27	Non éligible

***Les étudiants qui déposent leur demande de bourse hors délai verront leur demande étudiée en fin d'année universitaire. L'attribution d'une aide financière se fera en fonction des enveloppes restantes. Ces dossiers seront étudiés au cas par cas par la Commission d'attribution. En raison du rapport d'avancement Erasmus+ à rendre début juin, les étudiants qui déposent hors délais ne pourront pas prétendre à cette aide.**

Il est conseillé d'effectuer la demande pour tous les dispositifs de bourse auxquels vous êtes éligibles. La commission d'attribution rendra un avis (positif, négatif ou de mise en attente) pour chacune de vos demandes, en fonction des fonds disponibles et des critères spécifiques de chaque dispositif.

ATTENTION, les bourses :

- ne sont pas automatiques (passage en commission d'attribution de bourses)
- peuvent ne pas couvrir la totalité de la mobilité (budget limité)
- ne sont versées qu'au cours de la mobilité, jamais avant le départ
- ne peuvent avoir une durée supérieure à celle de la mobilité validée
- sont étudiées au cas par cas